Découvrir les outils numériques au service de la coordination

La table ronde a exploré les outils numériques nationaux (Dossier Médical Partagé, MS Santé, ordonnance numérique, Dossier Pharmaceutique) permettant de fluidifier les échanges entre professionnels de santé.

Bruno XOUAL *(Responsable département SI en santé, Direction de l'Innovation, de la Recherche et de la Transformation Numérique - ARS Île-de-France)* a présenté les **outils de coordination numérique**, notamment des solutions facilitant l'échange d'informations comme **Santélien** (solution numérique permettant le suivi coordonné des actions entre professionnels de santé, du médico-social et du social). Complémentaire au Dossier Médical Partagé (DMP), l'outil Santélien aide à l'organisation de la coordination via un panel de fonctionnalités que les professionnels peuvent utilisés à leur gré selon leurs pratiques et besoins : **Tchat sécurisé** (partage de photos telle qu'une ordonnance, envoi sms pour demande de précision sur une prescription ou demande d'explication suite à un bilan partagé de médicaments ou suite à conciliation médicamenteuse), **listes de patients partagées** (patient suivi en commun entre pharmacien, EHPAD et médecin traitant), **sollicitation d'une équipe ressource** pour une prise en charge particulière (sollicitation d'une Equipe Mobile de Gériatrie Externe), **agenda patient partagé** (connaître les rendez-vous réalisés et planifiés), **ligne de vie**, **gestion d'étapes de parcours**, **notification d'événement** (entrée ou sorti d'hospitalisation par exemple)….

Pauline JOURDAIN *(Cheffe de projet Numérique en Santé et Innovation en Santé - Assurance Maladie)* a rappelé le rôle central du **DMP** (centralise les informations médicales d'un patient pour faciliter leur partage entre les professionnels de santé)**,** qui doit contenir les documents pertinents du patient (dossier d'urgence, documents de liaison, comptes rendus, ordonnances, bilans…). Elle a présenté « Mon espace santé » comme un **carnet de santé numérique**, ainsi toute personne peut y retrouver ses documents de santé mais aussi des messages de prévention. Le fonctionnement de la **Messagerie Sécurisée de Santé** (MSSanté) a également été explicité permettant aux professionnels d'échanger des informations de santé en toute confidentialité, ainsi que l'arrivée de l'**ordonnance numérique**, aujourd'hui **déployée en ville (officine et médecin)** et **prévue à l'hôpital d'ici fin 2026 suite à une expérimentation au semestre 1 2026.**

Patrick MAZAUD (Pharmacien, Chargé de Mission Santé Numérique – Ordre national des pharmaciens) a exposé l'état du **Dossier Pharmaceutique (DP),** désormais actif dans 100 % des officines. Le passage vers un DP-Patient en établissement de santé **se poursuit**, **via un logiciel de fourniture d'accès sécurisé aux traitements (FAST) ou une intégration dans les systèmes d'information hospitaliers**.

Mirojane MOHAMMAD *(Cheffe de projet scientifique - Haute Autorité de Santé)* a présenté le référentiel **d'harmonisation des bilans médicamenteux**, dont l'objectif est d'harmoniser les différents bilans médicamenteux en un modèle unique visant à favoriser sa numérisation et à permettre son dépôt dans le DMP**.** De la même façon, elle rappelle les travaux sur **l'harmonisation des synthèses médicales en vue de leur numérisation.**

Elle a également mentionné deux projets structurants :

- La **structuration de la posologie des médicaments**, dont le guide d'implémentation élaboré par l'ANS est prévu pour 2026.
- Le développement du **référentiel unique d'interopérabilité du médicament (RIUM) par l'ANSM et l'ANS**, destiné à devenir la terminologie nationale de référence du médicament.